

**Tableau récapitulatif des indemnités de fonction
de la commune de PITHIVIERS LE VIEIL**

(Articles L. 2123-20 et suivants et R.2123-23 du CGCT)

Articles 85 et suivants de la loi n° 2019-1461 du 27 décembre 2019 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique

POPULATION TOTALE : 1640 habitants

I/ MONTANT DE L'ENVELOPPE GLOBALE EN EUROS (maximum autorisé)

6 687.81 euros par mois

II/ INDEMNITÉS ALLOUÉES

Maire :

Mandat	Nom du bénéficiaire	Indemnité (% de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique)	Indemnité en euros
Maire	M. CHALINE Philippe	46.41 %	1 767.52
Total			

Adjoints au maire :

Mandat	Noms des bénéficiaires	Indemnité (% de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique)	Indemnité en euros
1 ^{er} adjoint	M. RIBEAUCOURT Pascal	17.12 %	703.72 €
2 ^{ème} adjoint	Madame BARBIER Marie-Claude	17.12 %	616.08 €
3 ^{ème} adjoint	M. LE BORGNE Guy	17.12 %	616.08 €
4 ^{ème} adjoint	Mme CHAVANNEAU Frédérique	17.12 %	616.08 €
5 ^{ème} adjoint	M. LAIZEAU Boris	17.12 %	616.08 €
Total			3080.40 €

Total général : 4 847.92 euros par mois

Fait à Pithiviers le Vieil, le 1^{er} avril 2026

